



Séance publique

Mesdames et Messieurs
les Conseillers municipaux

Bellevue, le 11 10 2017

Réf. ami 01.100

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convoquer à la prochaine séance du Conseil municipal qui aura lieu le

**mardi 17 octobre 2017, 20h30,
salle du Conseil municipal (François Borgel-Court),
bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6.**

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Assermentation d'un nouveau membre du Conseil municipal,
2. Mise à jour du tableau des commissions,
3. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 13 juin 2017,
4. Communications du bureau du Conseil municipal,
5. Communications du Conseil administratif,
6. Rapport des commissions et des groupements intercommunaux,
7. Présentation du budget 2018,
8. Délibération relative à la cession gratuite de portions de terrain propriété de la Commune de Bellevue à l'Etat de Genève en vue de la réalisation d'un trottoir sur la route de Collex, parcelle n°3576, – tronçon chemins des Limites-Grands-Bonnets,
9. Délibération relative au projet de plan directeur de zone de développement industriel et artisanal (PDZIA) Valavran II, N°29'745A-506,
10. Résolution relative à la révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre (N° 2016-01),
11. Election à la Présidence et à la Vice-présidence du comité de pilotage du développement durable pour la seconde partie de la Législature 2015-2020,

./.

12. Nomination d'un membre pour la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB) suite à une démission, en application de l'art. 8, al.2, lettre b des Statuts de la FLB,
13. Nomination des président-e-s et vice-président-e-s des locaux de vote pour l'année 2018, ainsi que leurs remplaçant-e-s,
14. Motion de la commission culture et loisirs « Pour un espace de jeux aquatiques pour nos enfants »,
15. Motion interpartis pour le maintien d'un service postal complet à Bellevue,
16. Résolution visant à s'opposer à la décision de l'ACG attribuant une subvention de F 330'000.- prélevée sur le budget d'investissement du Fonds intercommunal pour la construction d'une passerelle dédiée à la mobilité douce sur le Rhône soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux,
17. Résolutions, motions, questions, propositions individuelles,
18. Proposition du Conseil administratif,
19. Divers,
20. Naturalisations ordinaires, huis clos,

Dans l'attente de vous rencontrer nombreux ce soir-là, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Sonia GATTI
Présidente du Conseil municipal